

venir les suites. On doit aussi tirer incessamment plusieurs centaines de personnes de *Bicêtre* & de l'Hôpital de *Saint Louis* de Paris, où l'on continuë de renfermer en nombre les mandians & gens sans aveu. On veut les embarquer pour le *Cap Breton* & pour les autres Etablissemens François en *Amérique*.

IV. Les nouvelles de mer portent, qu'un Vaisseau appelé le *Pere Eternel*, qui revenoit de l'Isle de *Saint Domingue*, chargé d'onze cens tonneaux de Sucre blanc, outre une certaine quantité de *Caffé* & d'*Indigo*, avoit péri au mois de Janvier dernier à la hauteur de *Brest*; & qu'un *Paquebot* parti de *Calais*, dans le même mois, pour transporter plusieurs passagers à *Londres*, avoit aussi fait naufrage dans son trajet; mais que l'équipage & toutes les personnes qui étoient à bord, avoient trouvé le moyen d'échapper au danger qui les menaçoit, à l'exception d'un Officier, lequel ayant voulu se sauver à la nage, avoit eu le malheur d'être submergé & de périr.

V. Le 2. Fevrier, Fête de la Purification de la Vierge, le Roi tint Chapitre de l'Ordre du *Saint Esprit*, & y créa Chevalier de cet Ordre le Comte de la *Marche*, frere du Prince de *Conti*, & le Prince *Jablonowski*, parent de près au Roi de *Pologne*, Duc de *Lorraine* & de *Bar*. Sa Majesté fit visite le lendemain à Madame la Dauphine, dont la grossesse est certaine, puisqu'elle est déjà dans son quatrième mois.

VI. Les Commissaires qui ont été chargés d'examiner l'affaire de Mr. de la *Bourdonnaye*, dont on a souvent parlé, ont fait enfin leur rapport qui n'est pas tel que bien des gens le pensoient. Ils déclarent Mr. de la *Bourdonnaye* coupable de diverses malversations, particulièrement dans ce
qui